

ANNEXE I

DEMANDE DE CLASSEMENT DANS LE CORPS DES PROFESSEURS DES ECOLES

- Décret n° 51-1423 du 5 décembre 1951 modifié portant règlement d'administration publique pour la fixation des règles suivant lesquelles doit être déterminée l'ancienneté du personnel nommé dans l'un des corps de fonctionnaires de l'enseignement relevant du ministère de l'éducation nationale

- Décret n° 90-680 du 1^{er} août 1990 modifié - Décret n° 51-1423 du 5 décembre 1951 modifié

**Document à retourner au bureau DPE5 soit par courriel à dpe5c@ac-toulouse.fr soit par voie postale à
Rectorat de Toulouse – Bureau DPE5 – Demande de reclassement - CS 87703 – 31077 Toulouse Cedex 4**

Je soussigné(e) NOM : Prénom :

Professeur(e) des écoles stagiaire, session (année) lauréat(e) du :

☐ Concours externe ☐ 3^{ème} concours ☐ Concours interne

Reconnais avoir été informé(e) des dispositions réglementaires applicables en matière de classement lors de ma nomination en tant que professeur(e) des écoles, et déclare :

☐ ne pas avoir accompli de services antérieurs susceptibles d'être pris en compte

☐ avoir accompli des services antérieurs susceptibles d'être pris en compte :

☐ Service national, service civique...

☐ Fonctionnaire titulaire d'un corps de fonctionnaires de l'enseignement relevant du ministère de l'éducation nationale

☐ Fonctionnaire titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou de la fonction publique hospitalière :

Catégorie(s) : ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Agent non titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou de la fonction publique hospitalière

☐ Enseignement privé

☐ Services d'enseignement à l'étranger

☐ Services accomplis dans le secteur privé

☐ Reprise de services d'anciens fonctionnaires civils (démissionnaires, licenciés)

☐ Autres :

Pièces justificatives à fournir détaillées en annexe II

En cas de services multiples, joindre une liste récapitulative, chronologique

A Le.....

Signature